



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lyon, le **11 MAI 2023**

ARRÊTÉ n° 2023-118

**RELATIF À LA COMPOSITION DU JURY DU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE  
DANSE POUR LES ÉPREUVES DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT  
« ANATOMIE-PHYSIOLOGIE »**

La préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfète du Rhône  
Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n°89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2019 modifié relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;

Vu les propositions de la directrice du Centre Artys'Tik ;

Sur la proposition du directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le jury du diplôme d'État de professeur de danse, pour l'unité d'enseignement « anatomie / physiologie », est composé comme suit :

- Monsieur Pascal MINAM-BORIER, président, spécialiste titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse ;
- Madame Claire RUFFAT, Spécialiste de la discipline, Danseuse Opéra de Paris - D.E. Kinésithérapeute ;
- Madame Marion CAYRE, formatrice en Anatomie/Physiologie- enseignante à l'ISDAT à Toulouse.

Les épreuves sont organisées par le Centre Artys'tik d'Annecy et se dérouleront du 25 au 27 mai 2023.

**Article 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 3 :** Le directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
par délégation,  
la Secrétaire générale pour les affaires régionales

ESOS 1AM 1 1

**Françoise NOARS**